

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 23 octobre 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Sandra Desmeules, via l'application Teams, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

**CE-20241023-3741**

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser M. Vasilios Karidogiannis, conseiller municipal, à participer à titre de représentant du maire, à la doxologie de la Communauté hellénique de Montréal à l'occasion des fêtes anniversaires du «28 octobre 1940» et de la «Libération de la Ville de Thessaloniki» le 27 octobre 2024 à Montréal, au montant de 130,15 \$.

(CT:1820352)  
(SD-2024-5360)

**CE-20241023-3742**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 324

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Wolodymyr Bilyk, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 900 \$ le lot 2 072 324 du cadastre du Québec, d'une superficie de 903,8 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 20);

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1819305)  
(SD-2024-5208)



---

**CE-20241023-3743**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense de 2 900 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 072 324 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 20);

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1819305)  
(SD-2024-5208)

---

**CE-20241023-3744**

**ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 816**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter l'offre de Mme Maria Ciamarra, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 1 500 \$ le lot 2 072 816 du cadastre du Québec, d'une superficie de 464,5 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 19);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1819314)  
(SD-2024-5209)

---

**CE-20241023-3745**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**



d'approuver une dépense de 1 500 \$ prise à même les sommes disponibles au fonds du remboursement agricole afin de défrayer l'acquisition du lot 2 072 816 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remboursement de la zone agricole permanente (site de remboursement numéro 19);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1819314)  
(SD-2024-5209)

---

**CE-20241023-3746**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 2 072 418 ET 2 072 427

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Marc Pinsart, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 8 500 \$ les lots 2 072 418 et 2 072 427 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 708,8 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions des promesses de vente, nécessaires à des fins de remboursement de la zone agricole permanente (site de remboursement numéro 20);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1819426)  
(SD-2024-5221)

---

**CE-20241023-3747**

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 8 500 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remboursement agricole, afin de défrayer l'acquisition des lots 2 072 418 et 2 072 427 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de remboursement de la zone agricole permanente (site de remboursement numéro 20);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1819426)  
(SD-2024-5221)



---

**CE-20241023-3748**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 786 772

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Leonardo Gildone, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 3 300 \$ le lot 1 786 772 du cadastre du Québec, d'une superficie de 557,4 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 6);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1819652)  
(SD-2024-5260)

---

**CE-20241023-3749**

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 3 300 \$, prise à même le fonds pour le remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 786 772 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 6);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1819652)  
(SD-2024-5260)

---

**CE-20241023-3750**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 420

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Alberto Evangelista, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 13 500 \$ le lot 2 071 420 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 709,2 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);



d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1819675)  
(SD-2024-5267)

---

**CE-20241023-3751**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense de 13 500 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 071 420 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1819675)  
(SD-2024-5267)

---

**CE-20241023-3752**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE  
RÈGLEMENT L-13153**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13153 modifiant le Règlement L-10654 concernant la conversion de logements locatifs en copropriété divisée.

(SD-2024-5359)

---

**CE-20241023-3753**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13153**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13153 modifiant le Règlement L-10654 concernant la conversion de



logements locatifs en copropriété divise.

(SD-2024-5359)

---

**CE-20241023-3754**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-13153

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13153 modifiant le Règlement L-10654 concernant la conversion de logements locatifs en copropriété divise.

(SD-2024-5359)

---

**CE-20241023-3755**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT -  
NOMINATIONS - COMITÉ DE TOPONYMIE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Mme Dominique Bodeven et de M. André Burroughs à titre de membres indépendants au sein du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-5465)

---

**CE-20241023-3756**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ  
CONSULTATIF FONDS PLACE-DU-SOUVENIR

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Mme Isabelle Gauthier pour agir à titre de membre indépendante au sein du Comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-5467)

---

**CE-20241023-3757**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉSIGNATION -  
CONSEIL D'ADMINISTRATION - EXO - RÉSEAU DE  
TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil de désigner Mme Louise Martel à titre d'administratrice indépendante au sein du conseil d'administration d'Exo - Réseau de transport métropolitain, et ce, pour un mandat de 4 ans, renouvelable.

(SD-2024-5474)

---

**CE-20241023-3758**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 9 octobre 2024 à 9 h 01.

(SD-2024-5298)

---

**CE-20241023-3759**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 9 octobre 2024 à 9 h 14.

(SD-2024-5298)

---

**CE-20241023-3760**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un intégrateur de Solutions Power Apps dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Désuétude de l'infrastructure-serveurs et bases de données», au montant de 177 254,66 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1819831)  
(SD-2024-5305)

---

**CE-20241023-3761**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13077-F - CONTRAT DOS-975

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13077-F, un montant de 161 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1819831)  
(SD-2024-5305)

---

**CE-20241023-3762**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - REMBOURSEMENT  
DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de septembre 2024 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2024, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2024-4729)

---

**CE-20241023-3763**

**DÉPÔT - DÉBOURSÉS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte des rapports de la trésorière adjointe du 16 septembre et du 16 octobre 2024 concernant des déboursés de 25 738 965,95 \$.

(SD-2024-5473)

---

**CE-20241023-3764**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2459**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2459, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de transport des matières résiduelles en camion semi-remorque de 53 pieds, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Enviro Connexions  
1 680 043,44 \$.





(CT:1807458)  
(SD-2024-3562)

---

**CE-20241023-3765**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2426

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2426, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'équipements spécialisés en arboriculture et de bottes de sécurité pour élagueurs, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Vermeer Canada inc.  
lot 1  
939 919,10 \$;

lot 2  
146 530,75 \$.

(CT:1814246)  
(SD-2024-4541)

---

**CE-20241023-3766**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2515

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2515, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le remplacement des caniveaux, des intercepteurs de sable et des séparateurs d'huile aux garages 4 et 6, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Morival ltée  
433 455,75 \$.

(CT:1817871)  
(SD-2024-5019)

---

**CE-20241023-3767**

DÉBUT, ASSISTANCE ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-  
2515

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le début des travaux par Construction Morival ltée pour le remplacement des caniveaux, des intercepteurs de sable et des séparateurs d'huile aux garages 4 et 6, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Groupe Carbonic inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, pour la phase B, soutien technique, au montant de 1 724,63 \$ et pour la phase C, surveillance des travaux, au montant de 19 200,83 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1852;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2515 par le conseil municipal.

(CT:1817871)  
(SD-2024-5019)

---

**CE-20241023-3768**

**AUTORISATION - PAIEMENT - PLATEFORME TRACES  
QUÉBEC - CONTRAT DOS-2515**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivie par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 6 846 \$, dans le cadre du contrat DOS-2515 pour le remplacement des caniveaux, des intercepteurs de sable et des séparateurs d'huile aux garages 4 et 6, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1817871)  
(SD-2024-5019)

---

**CE-20241023-3769**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12986-F - CONTRAT DOS-2515**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 467 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2515 par le conseil municipal.

(CT:1817871)  
(SD-2024-5019)

---



**CE-20241023-3770**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2487

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2487, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et les services d'entretien et de réparation de véhicules du groupe Stellantis, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Landry Automobiles ltée  
376 334,73 \$.

(CT:1818532)  
(SD-2024-5107)

---

**CE-20241023-3771**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2548

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2548, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'une firme de laboratoire pour les travaux de réhabilitation de rues et d'aménagement des espaces publics à l'entrée de la ville du Pont Viau, pour une période de 15 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

FNX-Innov inc.  
528 027,18 \$.

(CT:1818724)  
(SD-2024-5135)

---

**CE-20241023-3772**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-  
2576

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'acier et services connexes;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du



Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5222)

---

**CE-20241023-3773**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - LISTE DES CONTRATS -  
SEPTEMBRE 2024

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de septembre 2024, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 16 octobre 2024, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2024-5472)

---

**CE-20241023-3774**

APPROBATION - ENTENTE - RÉGIE DE POLICE DU LAC DES  
DEUX-MONTAGNES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Régie de police du lac des Deux-Montagnes concernant la séparation des responsabilités relatives aux interventions policières sur l'emprise du Réseau express métropolitain (REM);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présents.

(SD-2024-5143)

---

**CE-20241023-3775**

APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION NUMÉRO 1 -  
EMPLOI-QUÉBEC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de subvention numéro 1 à intervenir entre Ville de Laval et Emploi-Québec concernant la modification du versement d'une subvention à la Ville pouvant atteindre 8 662,50 \$, dans le cadre d'une offre de formation dédiée aux entrepreneurs issus de l'immigration;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique à



signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-5290)

---

**CE-20241023-3776**

**APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION NUMÉRO 1 - EMPLOI-QUÉBEC**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente de subvention numéro 1 à intervenir entre Ville de Laval et Emploi-Québec concernant la modification du versement d'une subvention à la Ville pouvant atteindre 17 966,85 \$, dans le cadre d'une offre de formation dédiée aux entreprises à propriété féminine;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-5319)

---

**CE-20241023-3777**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - SÉCURITÉ INCENDIE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil de prendre acte de la reddition de comptes des dépenses d'achat d'essence effectuées par le Service de sécurité incendie pour l'année 2023.

(SD-2024-3621)

---

**CE-20241023-3778**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9495-2256 QUÉBEC INC.**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2023-67 de 9495-2256 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction du bâtiment principal sur le lot 1 642 133 du cadastre du Québec, 5, rue d'Orly, une largeur de 9,55 mètres au lieu d'un



minimum de 20 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-210.

(SD-2024-4390)

---

**CE-20241023-3779**

REPLACEMENT CADASTRAL - 9304-1242 QUÉBEC INC. -  
PL-2024-28

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 45 400 \$.

(SD-2024-4804)

---

**CE-20241023-3780**

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE - ACE  
HOLDINGS LTD.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2023-6 de M. Nayef Mitri, représentant de Ace Holdings Ltd., propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 1 099 987 du cadastre du Québec, situé au 266, boulevard Curé-Labelle, l'usage conditionnel «Vente au détail de véhicules automobiles usagés seulement (5512)» du groupe d'usage «Commerce et services reliés à l'automobile (C5)», au sens du Règlement CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-232.

Cet usage est autorisé sous réserve du respect des conditions suivantes:

que la réalisation de l'aménagement paysager et de la plantation des végétaux montrés sur le plan d'aménagement paysager réalisé par Zachary Garneau du Groupe EAG, daté du 28 mai 2024 et dont la dernière révision est datée du 16 juillet 2024, se fasse dans un délai maximal de 1 an suivant l'adoption par le comité exécutif de la résolution autorisant l'usage conditionnel;

que les façades du bâtiment soient remises en bon état à la suite du retrait des enseignes de l'occupant précédent et que l'entretien du revêtement extérieur soit assuré par le requérant.

(SD-2024-4970)

---

**CE-20241023-3781**

RÉSOLUTION ABROGÉE - DEMANDE D'USAGE  
CONDITIONNEL ACCEPTÉE - ACE HOLDINGS LTD.



---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240904-3179, le comité exécutif acceptait la demande UC-2023-6 de M. Nayef Mitri, représentant de Ace Holdings Ltd., propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 1 099 987 du cadastre du Québec, situé au 266, boulevard Curé-Labelle, l'usage conditionnel «Vente au détail de véhicules automobiles usagés seulement (5512)» du groupe d'usage «Commerce et services reliés à l'automobile (C5)», au sens du Règlement numéro CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-232;

ATTENDU QUE pour respecter les délais prévus par la loi, cette demande doit à nouveau être présentée au comité exécutif, afin de permettre la publication de l'avis public dans le journal et l'installation de l'affiche sur la propriété;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20240904-3179.

(SD-2024-4970)

---

**CE-20241023-3782**

APPROBATION - AVENANT AU PRÊT À USAGE - VILLAGE URBAIN ET LA CENTRALE DES ARTISTES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'avenant au prêt à usage à intervenir entre Ville de Laval, Village Urbain et la Centrale des artistes sur les lots 1 642 100, 4 549 605, 4 549 606 et 4 549 607 du cadastre du Québec, pour le projet «Su'l bord du pont»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5214)

---

**CE-20241023-3783**

RÉSOLUTION AMENDÉE - AUTORISATION - USAGE TEMPORAIRE - LA CENTRALE DES ARTISTES ET VILLAGE URBAIN

---

ATTENDU QUE, par la résolution CE-20240724-2604, le comité exécutif autorisait l'usage temporaire des lots 1 642 100, 4 549 605, 4 549 606 et 4 549 607 du cadastre du Québec à titre d'événement spécial pour le projet «Su'l bord du pont» par la Centrale des artistes



et Village Urbain, pour la période du 1er août au 15 novembre 2024, ou jusqu'à l'adoption du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour ces lots, selon la plus éloignée des 2 dates;

ATTENDU QUE malgré les dispositions de l'article 1.1 du prêt à usage, l'avenant au prêt à usage est conditionnel à l'amendement de la résolution d'usage temporaire du comité exécutif de la Ville, pour la prolonger jusqu'au 28 février 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20240724-2604 afin qu'elle se lise comme suit: «d'autoriser l'usage temporaire des lots 1 642 100, 4 549 605, 4 549 606 et 4 549 607 du cadastre du Québec à titre d'événement spécial pour le projet «Su'l bord du pont» par la Centrale des artistes et Village Urbain, pour la période du 1er août au 28 février 2025, ou jusqu'à l'adoption du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour ces lots, selon la plus éloignée des 2 dates.».

(SD-2024-5214)

---

**CE-20241023-3784**

REMPLACEMENT CADASTRAL - CONTRUCTION VERGO  
2011 INC. - PN-2024-0133

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 208 000 \$.

(SD-2024-5484)

---

**CE-20241023-3785**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour interdire le virage à droite au feu rouge à l'approche sud de l'intersection du boulevard Saint-Elzéar Ouest et de la rue du Marché 440, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/045, préparés par le Service de l'ingénierie le 9 février 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.





(SD-2023-766)

---

**CE-20241023-3786**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30015

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Lasalle | NHC inc. pour la réalisation d'une étude hydraulique dans l'axe de l'avenue Jean-Béraud et la déviation d'une partie du réseau pluvial du boulevard Curé-Labelle, au montant de 70 916,58 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30015, lot 1.

(CT:1816355)  
(SD-2024-4825)

---

**CE-20241023-3787**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30015

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 64 757 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Lasalle | NHC inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30015 pour la réalisation d'une étude hydraulique dans l'axe de l'avenue Jean-Béraud et la déviation d'une partie du réseau pluvial du boulevard Curé-Labelle, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1816355)  
(SD-2024-4825)

---

**CE-20241023-3788**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat professionnel à FNX-Innov inc. pour effectuer une étude de caractérisation environnementale de sites, phase I, pour les travaux d'implantation de futures stations de surpression sur le réseau d'eau potable de la Ville, dans le cadre du contrat OS-SP-30229 pour les services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, au montant de 55 211,57 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 4.



(CT:1819061)  
(SD-2024-5177)

---

**CE-20241023-3789**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30229

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 50 416 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à FNX-Innov inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30229 pour une étude de caractérisation environnementale de sites, phase I, pour les travaux d'implantation de futures stations de surpression sur le réseau d'eau potable de la Ville, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1819061)  
(SD-2024-5177)

---

**CE-20241023-3790**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES  
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-783

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 19 315,80 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels de CIMA+ s.e.n.c. concernant la préparation de plans et devis, de surveillance avec résidence et d'assistance technique des travaux dans le cadre de la construction d'un écran antibruit en bordure Est de l'autoroute Chomedey (A-13), entre les boulevards Dagenais Ouest et Sainte-Rose;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-783.

(CT:1819646)  
(SD-2024-5257)

---

**CE-20241023-3791**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-783

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 17 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires au contrat DOS-783 par le conseil municipal.



(CT:1819646)  
(SD-2024-5257)

---

**CE-20241023-3792**

APPROBATION - LETTRE DE CONFIRMATION DE  
PARTENARIAT - FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre de confirmation de partenariat à intervenir entre la Ville de Laval et le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) en lien avec le projet «Ma Maison éponge» déposée par Écohabitation dans le cadre d'Action-Climat Québec;

d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-5336)

---

**CE-20241023-3793**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE  
CONTRAT DOS-592

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre des travaux d'aménagements mineurs sur demande, prévus au contrat DOS-592, des honoraires supplémentaires à Construction Caruso inc. pour les travaux d'isolation du toit et du nouveau plafond suspendu au centre de formation du Service de police situé au 2900, boulevard Saint-Martin Ouest, au montant de 43 319,03 \$.

(CT:1818447)  
(SD-2024-5096)

---

**CE-20241023-3794**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12986-F - CONTRAT DOS-592

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 39 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1818447)



(SD-2024-5096)

---

**CE-20241023-3795**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29676

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre des services professionnels de firmes d'architectes relatifs à différents mandats pour la Ville de Laval, des honoraires supplémentaires à TLA architectes inc. en lien avec le changement de portée dans le cadre du projet de réaménagement des espaces situés au 1200, boulevard Chomedey, au montant de 15 405,97 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29676, lot 1.

(CT:1819795)  
(SD-2024-5301)

---

**CE-20241023-3796**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-29676

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 2 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1819795)  
(SD-2024-5301)

---

**CE-20241023-3797**

RAPPORTS INTÉRIMAIRES EN LOT - REDDITION DE COMPTES - CONTINGENCES - CONTRATS DOS-204, DOS-1536, DOS-1588, SP-30247, SP-30333, SP-30343, SP-30372 ET SP-30373

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports intérimaires de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics apparaissant au tableau daté du 8 octobre 2024 et aux rapports détaillés joints au sommaire décisionnel, lesquels rapports font état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(SD-2024-5332)

---



**CE-20241023-3798**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE  
RÈGLEMENT L-13146

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13146 décrétant la conception et l'exécution de travaux de construction d'un chalet de parc, de jeux d'eau et d'autres installations au parc Le Boutillier et un emprunt de 7 569 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5454)

---

**CE-20241023-3799**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-13146

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13146 décrétant la conception et l'exécution de travaux de construction d'un chalet de parc, de jeux d'eau et d'autres installations au parc Le Boutillier et un emprunt de 7 569 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5454)

---

**CE-20241023-3800**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13146

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13146 décrétant la conception et l'exécution de travaux de construction d'un chalet de parc, de jeux d'eau et d'autres installations au parc Le Boutillier et un emprunt de 7 569 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5454)

---

**CE-20241023-3801**

RAPPORTS INTÉRIMAIRES EN LOT - REDDITION DE  
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRATS DOS-715, DOS-815,  
DOS-1335, DOS-1341, DOS-1749, DOS-1838, SP-30021 ET SP-  
30401

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports intérimaires de reddition de comptes du



Service des immeubles, parcs et espaces publics apparaissant au tableau daté du 9 octobre 2024 et aux rapports détaillés joints au sommaire décisionnel, lesquels rapports font état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(SD-2024-5501)

---

**CE-20241023-3802**

PROCÉDURES LÉGALES - LOT 1 082 337

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures légales jugées nécessaires contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 082 337 du cadastre du Québec, situé au 125, chemin du Tour, concernant la contravention au Règlement CDU-1 et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-5323)

---

**CE-20241023-3803**

CERTIFICAT D'ATTESTATION DE CONFORMITÉ

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de confirmer que les travaux de stabilisation de la rive au 29, avenue Bellevue, tels que décrits dans les documents préparés par Naturive inc. et joints au sommaire décisionnel, ne contreviennent actuellement à aucun règlement municipal;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à délivrer un certificat d'attestation de conformité à cet effet et à compléter et signer le formulaire nommé «Annexe G: Attestation de conformité à la réglementation municipale».

(SD-2024-5491)

---



---

À 9 h 12, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière